

<https://www.snetap-fsu.fr/Precarite-dans-l-EAP-Une-ecoute-mais-les-poches-vides.html>



# Précarité dans l'EAP : Une écoute... mais les poches vides

- Nos Actions - Les Mobilisations -

Date de mise en ligne : mercredi 8 juillet 2026

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---



Dans un contexte toujours aussi compliqué tant du point de vue de la précarité des salaires, que des conditions de travail pour les ACB (du technique comme du Sup), [ACEN](#), ACN, AED et [AESH](#), l'Élan Commun avait initié en juin dernier [une série d'actions et d'interpellation de l'administration](#) pour améliorer la situation des collègues. Prenant acte, le Cabinet de la Ministre de l'Agriculture avait invité les organisations syndicales présentes au CSA EA pour un échange sur la thématique des agent.es contractuel.les en établissement. L'administration était représentée par T. LANXADE, Directeur de Cabinet ; L. ALBIEN, conseillère technique enseignement ; C. BIGOT, Secrétaire Générale ; F. CLAQUIN, cheffe du SRH ; B. BONAIME, [DGER](#) et L. MAURER, adjoint au DGER.

### **Sortir les collègues contractuel-les de la précarité... une nécessité qui se heurte aux orientations politiques actuelles**

L'Élan Commun a dénoncé le sort inacceptable qui est fait aux agent-es contractuel-les : salaires indigents, problème de paiement, problème de contrat, de reconnaissance de l'ancienneté, temps incomplet imposés...

Tous nos interlocuteurs, DGER-SRH comme le Cabinet ont reconnu la forte croissance du nombre d'agent-es contractuel-les qui conduit à une forte tension de la "chaîne RH" de l'établissement jusqu'à l'administration centrale provoquant une embolisation du système.

À nos demandes de plan de déprécarisation et d'ouvertures de postes aux concours, de création d'un statut de fonctionnaire tant pour les [AESH](#) que pour les AED, de mise en place d'une grille indiciaire pour les AED et d'une revalorisation pour toutes et tous (particulièrement les ACEN, victimes d'un déclassement depuis 2018), le cabinet de la ministre a systématiquement opposé la situation budgétaire... mais il s'agit bien ici de choix en réalité !

### **Ce que nous avons obtenu pour avancer malgré tout !**

Les échanges ont malgré tout permis de faire avancer des revendications :

- **Pour les collègues AESH**, engagement a été pris de mettre à jour, dès septembre 2026, la note de service AESH pour la faire mieux respecter et la rendre plus opérante ;

## Précarité dans l'EAP : Une écoute... mais les poches vides

---

- **Pour les collègues ACEN**, victimes d'un préjudice, a été acté la mise en place d'une procédure d'accompagnement plus individualisée (cellule de gestion des cas individuels) tant pour les agent-es recrutés et non payés que ceux en fin de contrat. Nous en mesurerons la réalité dès septembre !
- **Pour les collègues ACN**, engagement a été pris de mettre en place un appui systématique via la sollicitation des gestionnaires RH de proximité, afin d'accompagner les collègues qui subiraient les conséquences de la revalorisation triennale et du rattrapage, notamment ses effets sur le versement des prestations sociales ou de la prime d'activité. Nous sommes également là pour faire le lien avec le service des ressources humaines !
- **Pour les ACER**, l'administration s'est engagée à faire appliquer la règle de gestion reposée par la DGER à la demande de l'Élan commun (et de la diffuser aux organisations syndicales) : fin des contrats s'interrompant à chaque vacance (type contrat 10-12) et donc couvrant toute la période jusqu'à la date de retour de l'agent à remplacer ;
- **Pour les AED**, diffusion va être faite dans le cadre d'une note de gestion d'une doctrine sur la continuité des contrats (passage de [CDD](#) en [CDI](#)) et un groupe de travail sur les missions des agent.es sera mis en route au début de l'année 2027 ;
- **CONCOURS** : engagement a été pris par le DGER d'un recours systématique aux listes complémentaires et d'une transparence assurée auprès des organisations syndicales.

La situation des **ACB des CFA-CFPPA** a évidemment été à l'ordre du jour de cet échange et nous avons interpellé directement le Directeur de Cabinet sur le nécessaire respect de l'engagement initial du Ministère, à savoir, un texte de portée nationale améliorant les conditions d'emploi de tous les agent-es !

**Ce dernier sujet comme tous les précédents sera à l'ordre du jour d'assemblées générales ou d'HMI dès la rentrée dans les établissements. C'est ce que portera l'Élan Commun !**

**Si l'Élan Commun se félicite en partie que certains sujets aient avancé, nous mesurons que le travail et les mobilisations sont encore devant nous pour continuer à agir contre la précarité mais nous restons aussi déterminé-es que résolu-es à porter ce combat nécessaire pour faire reculer la précarité qui est un véritable enjeu pour toutes et tous nos collègues qui la subissent au quotidien.**

**Paris, le 8 juillet 2026**